

**DELIBERATION N° 2020-374**

L'an deux mille vingt, le 17 décembre à 09h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 10 décembre 2020 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, M. Rémi GENIS, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, Mme Christine ROUZAUD DANIS, M. Jacques PALACIN, M. Sébastien MENARD, Mme Sandrine SUCH, M. François DUSSAUBAT, M. Bernard REYES, M. Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. Jean-Claude PINGET, M. Gérard RAYNAL, Mme Catherine PUJOL, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, M. Pierre-Louis LALIBERTE, M. Pierre PARRAT, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN.

**REPRESENTE(S)** : Marion BRAVO, ayant donné pouvoir à Charles PONS, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Frédéric GUILLAUMON, Sophie BLANC, ayant donné pouvoir à Marie BACH, Danielle PUJOL, ayant donné pouvoir à Christine ROUZAUD DANIS, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-Yves GATAULT, Edouard GEBHART, ayant donné pouvoir à Patricia FOURQUET, Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, ayant donné pouvoir à Sandrine SUCH, Michèle RICCI, ayant donné pouvoir à Florence MOLY, Jean-François MAILLOLS, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Véronique DUCASSY, ayant donné pouvoir à André BONET, Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Isabelle BERTRAN, Max SALINAS, ayant donné pouvoir à Gérard RAYNAL, Catherine SERRA, ayant donné pouvoir à Frédéric GOURIER, Laurence PIGNIER, ayant donné pouvoir à Bernard REYES, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Charlotte CAILLIEZ, ayant donné pouvoir à Soraya LAUGARO, David TRANCHECOSTE, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Christelle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à Rémi GENIS, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Pierre PARRAT, Chantal GOMBERT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Pierre-Louis LALIBERTE

=====

**Exercice 2021 - Tarifs des services municipaux**

Mme Marie BACH expose :

Mes chers collègues,

La Ville de Perpignan gère de nombreux services, en particulier dans les domaines culturels, sportifs, sociaux ou éducatifs.

Certains de ces services publics font l'objet d'une tarification qui est votée chaque année par le conseil municipal.

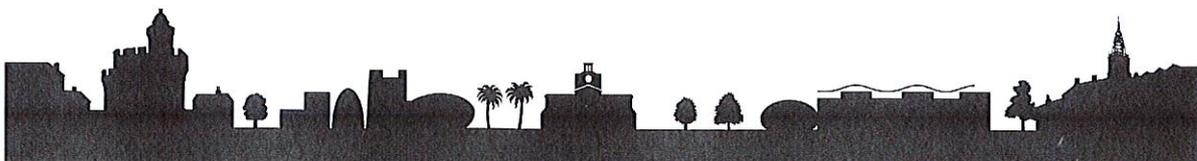
Le fascicule, présenté en annexe, comprend la liste des tarifs. Certains font l'objet de réajustements tarifaires, notamment pour tenir compte de l'inflation. Toutefois la plupart d'entre eux sont identiques à ceux de 2020.

Ces tarifs sont applicables à compter du 1er janvier 2021.

Je vous propose d'approuver les tarifs de services publics municipaux 2021.

Le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver les tarifs municipaux 2021,
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,



Où cet exposé,  
Le Conseil Municipal adopte :

42 POUR

13 ABSTENTION(S) : M. Jean-Marc PUJOL, M. Jean CASAGRAN, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal GOMBERT, Mme Joëlle ANGLADE, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN.

=====  
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission :

088-278601369-2020-17-133671-DEU

Accusé reçu le :

Affiché le : 23 DEC. 2020  
23 DEC. 2020

Mme Marie BACH, Pour le Maire l'Adjoint délégué

